



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

278^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-240426 (extraordinaire)
Le 26 avril 2024
de 15 h 30 à 16 h 15
À distance via Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-240426



SAC-240426

UNIVERSITÉ DE MONCTON

278^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 avril 2024

À distance via Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Sylvie Morin, doyenne	Edmundston
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Danika Beaudin, étudiante	Moncton	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Antoine Rochette, étudiant	Shippagan
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Marianne Cormier, doyenne	Moncton	Michel Soucy, professeur	Edmundston
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston	Céline Surette, professeure	Moncton
Pierre-Marcel Desjardins, professeur	Moncton		
Pierre Philippe Ferguson, doyen	Shippagan		
Abby Godin, étudiante	Edmundston		
Jeanne Godin, professeure	Moncton		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Denis Lajoie, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston		
Monique Levesque, professeure	Moncton		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton

Personnes excusées : Hector Adégbidi, Claudine Auger, Lyne Chantal Boudreau, Jeanne-Mance Cormier, Étienne Dako, Elizabeth Dawes, Salah-Eddine El Adlouni, Micheline Gleixner, Érik Labelle-Eastaugh, Matthieu LeBlanc, Christine Paulin, Gérard Poitras, Xavier Robichaud, Sid Ahmed Selouani, Simon Thériault, Jean-François Thibault et Paul Ward.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. BUT DE LA RÉUNION.....	3
3. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DROIT DE PRÉSENCE	3
4. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES	3
5. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES	4
6. CLÔTURE	4

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....
ANNEXE 2 : Enregistrement
ANNEXE 3 : Documents.....
Document A : Ordre du jour adopté	

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (278^E SÉANCE)

15 h 30 : En l'absence du président d'assemblée, Matthieu LeBlanc, le recteur et vice-chancelier préside la présente réunion. Il souhaite la bienvenue et procède à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

Les scrutateurs pour la réunion sont Janice Comeau et Michel Couture.

En ce qui a trait aux personnes excusées, il y a Hector Adégbidi, Claudine Auger, Lyne Chantal Boudreau, Jeanne-Mance Cormier, Étienne Dako, Elizabeth Dawes, Salah-Eddine El Adlouni, Micheline Gleixner, Érik Labelle-Eastaugh, Matthieu LeBlanc, Christine Paulin, Gérard Poitras, Xavier Robichaud, Sid Ahmed Selouani, Simon Thériault, Jean-François Thibault et Paul Ward.

2. BUT DE LA RÉUNION

Le but de la réunion est de procéder à l'étude d'un dossier recommandé par le Comité de sélection des grades honorifiques pour l'octroi d'un doctorat honorifique.

3. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation et indique que le quorum est atteint. Elle ajoute que tout est en règle quant au droit de présence.

4. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

En raison de la nature confidentielle de l'étude d'un dossier soumis pour l'attribution d'un grade honorifique, il est convenu de traiter ce point en comité plénier.

R : 01-SAC-240426

Amel Kaouche, appuyée par Jeanne Godin, propose :

« Que le Sénat académique se transforme en comité plénier pour une durée de 25 minutes. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

R : 02-SAC-240426

Pierre-Marcel Desjardins, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique attribue un doctorat honoris causa en sciences politiques à [REDACTÉ] lors d'une cérémonie spéciale. »

La candidature soumise pour l'obtention d'un doctorat d'honneur a obtenu plus de deux tiers des voix des membres votants.

Le président rappelle aux membres du Sénat l'importance de maintenir confidentielles les décisions du Sénat académique relatives à l'attribution de grades honorifiques.

5. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES**R : 03-SAC-240426**

Hélène Albert, appuyée par Pierre Philippe Ferguson, propose :

« Que les fichiers Excel comprenant le détail des votes soient détruits. »

Vote sur R03

unanime

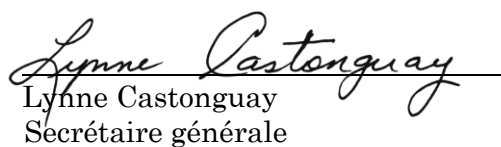
ADOPTÉE

6. CLÔTURE

La séance est levée à 16 h 15.



Janice Comeau
Secrétaire d'assemblée



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-240426

ANNEXE 1

Transcription de la 278^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 avril 2024

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-240426

ANNEXE 2

Enregistrement de la 278^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 avril 2024

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-240426

ANNEXE 3

Documents de la 278^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 avril 2024

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

